



- DOSSIER D'INVITATION -

COUPE DE FRANCE BMX

5^{ème} et 6^{ème} manches

SAISON 2015

**BMX VTT CLUB de MESSIGNY et VANTOUX (BOURGOGNE)
25 et 26 avril 2015**

COUPE DE FRANCE



CFBMX

2015

MESSIGNY-ET-VANTOUX

25/26 AVRIL



Fédération Française de Cyclisme



@FFCyclisme #cfbmx



Messigny Et Vantoux



Conseil Général
www.cotedor.fr
Côte d'Or



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

LOXAM



CLEMESSY



ACCUEIL / CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un point d'accueil sera à votre disposition aux abords du site. Un fléchage depuis l'entrée du village sera mis en place pour vous guider

Il permettra :

- de recevoir les coureurs ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- la confirmation des inscriptions, l'attribution des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux **pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés)**.

Horaires d'ouverture :

- Vendredi 24 avril : de 15h00 à 22h00
- Samedi 25 avril : de 08h00 à 12h00

Un point d'accueil supplémentaire sera installé sur le site de la piste le samedi et le dimanche durant la durée de la compétition

DN :

Les bracelets permettant l'accès aux zones de compétition (DN1 : 3 bracelets, DN2 : 2 bracelets) vous seront distribués au point d'accueil. Ces bracelets doivent impérativement être portés avec le badge à l'année DN pour vous permettre de circuler dans l'enceinte sportive.

Comités Régionaux :

1 badge permettant l'accès aux zones de compétition sera distribué à chaque comité régional.

Officiels, Presse, VIP:

La remise des bracelets/badges aura lieu tout le weekend à l'accueil sur présentation du carton d'invitation.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne.

La clôture des engagements est fixée au jeudi 16 avril 2015 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE.

Rappel: Seuls les coureurs figurant sur la LRP 2015 et dont la catégorie fait apparaître la mention « national » sont autorisés à courir.

Pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruiser, les pilotes doivent faire parties de la LRP 2015 et être licenciés dans la zone Interrégionale où se déroule l'épreuve.

MONTANT DES INSCRIPTIONS

Pour la Coupe de France - Challenge :

- **17** Euros par pilote et par course

Pour la Coupe de France - Championnat :

- **25** Euros par pilote et par course

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale qui sera fournie par la FFC et qui devra être fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish. La plaque comportera également la pastille de couleur utile aux essais. Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais. Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

LES CATÉGORIES

Pupille : Garçons / Filles *
Benjamin : Garçons / Filles *
Cruiser 13/16 *
Cruiser 17/29 *
Cruiser 30/39 *
Cruiser 40+ *
Minime : Garçons / Filles
Cadet : Garçons / Filles
Femme : 17 ans et plus
Junior
Homme : 19/24
Homme : 25/29
Homme : 30 et plus
Elite 2
Elite Dame
Elite 1

** Uniquement pour la course du dimanche matin. Les pilotes de ces catégories doivent faire parties de la LRP 2015 et être licenciés dans la zone Interrégionale où se déroule l'épreuve.*

RÉCOMPENSES

Les trophées seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités F.F.C.
Les prix seront réglés aux pilotes à l'issue des compétitions.

Grille de prix pour les catégories de championnat

	ELITE 1	ELITE 2	ELITE DAME
PLACE	Prix en Euros Par course	Prix en Euros par course	Prix en Euros par course
1 ^{er}	800	350	500
2 ^{ème}	400	175	300
3 ^{ème}	250	125	200
4 ^{ème}	175	75	100
5 ^{ème}	150	60	75
6 ^{ème}	130	50	60
7 ^{ème}	110	40	40
8 ^{ème}	100	30	20
5 ^e 1/2	35		
5 ^e 1/2	35		
6 ^e 1/2	35		
6 ^e 1/2	35		
7 ^e 1/2	35		
7 ^e 1/2	35		
8 ^e 1/2	35		
8 ^e 1/2	35		
TOTAL	2 395 x 2 = 4 780 euros	905 x 2 = 1 810 euros	1 295 x 2 = 2 590 euros

PROGRAMME PREVISIONNEL *

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

Définition des blocs

BLOC 1	Pupille (F+G), Benjamin (F+G), Cruisers
BLOC 2	Minime (F+G), Cadet (F+G),
BLOC 3	Homme 19/24, Homme 25/29
BLOC 4	Femme 17+, Homme 30+, Junior
BLOC 5	Elite 2, Elite Dames, Elite Hommes

Vendredi

Accueil des pilotes. Piste fermée

Samedi

Samedi matin – 08h30	Samedi après-midi
Essais BLOC 2	Essais BLOC 4
Essais BLOC 3	Essais BLOC 5
3 manches jusqu'aux finales BLOCS 2 & 3	3 manches jusqu'aux finales BLOCS 4 & 5
Cérémonie protocolaire BLOCS 2 & 3	Cérémonie protocolaire BLOCS 4 & 5

Dimanche

Dimanche matin – 08h30	Dimanche après-midi
Essais BLOC 1	Warm Up BLOC 4
Warm Up BLOC 2	Warm Up BLOC 5
Warm Up BLOC 3	3 manches jusqu'aux finales BLOCS 4 & 5
3 manches jusqu'aux finales BLOCS 1, 2 & 3	Cérémonie protocolaire BLOCS 4 & 5
Cérémonie protocolaire BLOCS 1, 2 & 3	

INFORMATIONS PRATIQUES

PLAN D'IMPLANTATION



ACCÈS

- Par A38, prendre la LINO direction Toison d'Or sortie Toison d'Or/ Is sur Tille
- Par A31 depuis le sud, prendre la sortie Dijon A311. Emprunter la rocade est jusqu'à la sortie Toison d'Or/ Is sur Tille
- Par A31 depuis le nord, prendre la sortie Dijon Centre. Emprunter la rocade est jusqu'à la sortie Toison d'Or/ Is sur Tille
- Par A39 Emprunter la rocade est jusqu'à la sortie Toison d'Or / Is sur Tille

Un fléchage sera mis en place

PARKING

Différentes zones de parking gratuites seront mises en place à proximité de la piste. Un fléchage permettra de vous guider depuis l'entrée du village. Aucun camping-car ne sera admis sur les parkings

CAMPING

Les camping-cars seront interdits sur les parkings réservés aux voitures. La commune de Messigny et Vantoux interdit formellement les campements sauvages.

Un terrain situé à 300m de la piste pourra accueillir des Camping-cars et éventuellement des tentes et caravanes.

A votre arrivée un fléchage sera mis en place vers le point d'accueil.

Le terrain comportera des cabines WC, un point d'eau et, à proximité de la piste, un bloc sanitaire avec douches.

Un point de collecte des eaux noires (vidange cassettes) sera mis en place. La vidange des eaux grises est formellement interdite sur le site.

Barbecues et feux sont strictement interdits sur le site en raison des risques élevés d'incendie sur zone.

Cultures à proximité : interdiction absolue de piétiner les cultures sous peine d'exclusion du camping.

Les emplacements, au nombre de 120, seront tracés. Ils seront attribués au fur et à mesure de la réception des réservations.

Ils ne comportent pas de possibilité de raccordement électrique.

Le boulanger assurera une tournée matinale le samedi et le dimanche.

Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux, des containers de tri seront mis à disposition pour les ordures.

Une participation aux frais est fixée à 25€ par emplacement pour le week-end.

Camping. Horaires d'accueil :

Vendredi 24 avril de 15h à 22h

Samedi 25 avril de 8h à 12h

Pour la réservation, veuillez compléter le document ci-après et **nous le faire parvenir au plus tard** le 12 avril 2015 accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

***Christian MANACH 29 rue Durand 21540 Blaisy-Bas
bcmv.euro.resa@gmail.com***

PARC VELO

Il n'y aura pas de parc vélo mis en place sur le site.

SECURITE

La sécurité du site sera assurée de jour comme de nuit par des bénévoles de l'organisation.

Certaines zones ne seront accessibles qu'aux personnes munies de badges ou d'accréditations.

Merci de vous conformer aux instructions des agents de sécurité.

SECOURS

Les secours sont assurés par la protection civile et un médecin, spécialisé en traumatologie sportive. Ils seront normalement épaulés par un centre médical mobile avec radiologie et échographie.

Les évacuations sanitaires, à la charge des pilotes, seront assurées par les secours vers le Centre Hospitalier à proximité.

EMPLACEMENTS DN

Des emplacements seront mis en place pour les équipes de Divisions Nationales.

ESPACE COMITES, CLUBS et TEAMS

Un espace situé à proximité du site sera mis en place pour accueillir les tentes de club et comités. Surface maxi (6x3m) par club ou comité.

VILLAGE – RESTAURATION

Des boutiques spécialisées seront présentes pour tous vos besoins en matériels et équipements de compétition.

La restauration sera assurée par le BCMV qui vous proposera une grande variété de menus (sucré et salé) pour des prix adaptés à tous les budgets.

La restauration sera assurée à compter du samedi midi et jusqu'au dimanche inclus.

Un espace pour les personnes à mobilité réduite sera réservé à proximité immédiate de la piste

PHOTOGRAPHES

Seuls les photographes accrédités auront accès à la piste. Les photos sur la piste seront uniquement possible en possession de la chasuble presse qui vous sera remise et dans les zones prévues à cet effet.

Seront accrédités les titulaires d'une carte de presse et les photographes pouvant justifier d'une activité sur un site généraliste reconnu de BMX et titulaires d'une licence FFC.

La carte de presse vous sera demandée pour obtenir votre accréditation.

Les photographes de club n'auront pas accès à la piste, ni les photographes « facebook ».

L'accréditation est à demander par mail à thibaut.jacky@orange.fr

Renseignements :

Pour d'autres informations merci de contacter :

Jean-Marc BONHOMME - Président du BCMV
jmbonhomme01@orange.fr

Jacky THIBAUT - Vice-Président du BCMV
thibaut.jacky@orange.fr

HÉBERGEMENT

Liste des Hôtels

CAMPANILE

Dijon nord toison d'or tel : 03 80 74 41 00 fax : 03 80 70 13 44

GPS Lat.47, 3557. Long.5, 033411

-Parc technologique de la toison d'or. Allée Alfred Nobel . 21100 Dijon

- 6 mn de la piste

Dijon sud Marsannay tel : 03 80 52 62 01 fax : 03 80 51 36 80

GPS Lat.47, 2798. Long.5, 01825

-215 allée Olivier de la Marche Zone d'activité ACTI-SUD 21160 Marsannay la

Cote - 20 mn de la piste

Dijon centre Gare tel : 03 80 43 40 01 fax : 03 80 43 10 02 GPS

Lat.47, 3233. Long.5, 033411

-15/17/Avenue Foch 21000Dijon

- 15mn de la piste

Dijon est St Appolinaire tel : 03 80 72 45 38 fax : 03 80 71 36 33 GPS

Lat.47, 331. Long.5, 077531

-1 Rue de la Fleuriée, Route de Gray 21850 Saint APPOLLINAIRE

- 10 mn de la piste

KYRIAD

DIJON Gare tel : 03 80 53 10 10 fax : 03 80 53 10 38

-7.9 Rue ALBERT REMY 2100 Dijon

-15 mn de la piste

DIJON Chenove tel : 03 80 51 70 70 fax : 03 80 51 25 31

-16, rue JEAN MOULIN 21300 Chenove

- 18 mn de la piste

DIJON Centre tel : 03 80435378 fax : 03 80 42 84 17

- 18 mn de la piste

-22, Avenue Marechal Foch 21000 Dijon

DIJON Quetigny tel : 03 80 31 69 12 fax : 03 80 67 15 11

- 15 mn de la piste

-14, Avenue de bourgogne 21800 Quetigny

PREMIERE CLASSE

Dijon nord toison d'or tel : 03 80 70 12 88 fax : 03 80 70 13 36

Spring BMX Week

Du 25 avril au 3 mai 2015

Messigny et
Vantoux (21)

FORMULAIRE RESERVATION CAMPING

Coupe de France 25 et 26 Avril 2015

Comité :

Club:

Mme / M :

- Adresse :
- Code postal :
- Ville :
- Téléphone :
- E-mail :

- CAMPING-CAR Nombre : Longueur (m) (un seul véhicule par emplacement)
- CARAVANE Nombre :
- TENTE FAMILIALE Nombre :

NOMBRE TOTAL D'EMPLACEMENTS : Redevance de 25 € par emplacement (pas d'électricité)

Soit un montant total de 25 € x =€

À payer par chèque à l'ordre du BMX VTT CLUB de MESSIGNY et VANTOUX (BCMVB)

Les Horaires d'accueil camping sont les suivants :

Vendredi 24/04/15 de 15h00 à 22h00

Samedi 25/04/15 de 08h00 à 12h00

Merci de nous indiquer votre arrivée prévue

Vendredi 24/04/15 vers :h.....

Samedi 25/04/15 vers :h.....

Si vous rédigez aussi le formulaire de réservation pour l'European Cup de Messigny (01, 02 et 03 mai) souhaitez vous conserver votre emplacement durant la semaine ? :

Immatriculation du/des véhicule(s) :

Si vous souhaitez être regroupés avec d'autres personnes sur le site, les réservations devront être effectuées ensemble.

Un pass vous sera remis à votre arrivée après vérification de votre inscription et de votre paiement.

NOTA : Aucun accès au camping ne sera possible sans le pass qui vous aura été remis .

**En réservant vous vous engagez à respecter les règles imposées sur la zone de camping.
Ces règles sont précisées dans le dossier d'invitation.**

Pré-réservation : Formulaire à nous retourner par e-mail à l'adresse : bcmvb.euro.resa@gmail.com

Le règlement avec le formulaire de réservation doivent nous parvenir avant le 12/04/2015 à :

Monsieur Christian MANACH 29, rue Durand 21540 BLAISY BAS

La réservation sera effective à encaissement du chèque.

